Très Chers Frères, dans les enseignements lumineux du saint Evangile, dans les pages où Notre-Seigneur nous enseigne sur quelles bases il a lui-même fondé son Eglise.

S'inspirant des saintes Ecritures, la théologie catholique attribue à la véritable Eglise quatre propriétés fondamentales qui en sont les prérogatives nécessaires et, par là même, les marques distinctives et caractéristiques.

L'Eglise du Christ est, en effet, une, sainte, catholique et apostolique: une (1) par l'identité de doctrine, le cachet immuable de ses dogmes et l'autorité centrale et souveraine de son gouvernement; sainte (2) par la fécondité morale de ses principes, le caractère sacré de ses institutions, la floraison admirable des vertus dont elle porte en soi la racine; catholique (3), parce qu'elle embrasse dans le rayon de son influence tous les temps et tous les peuples; apostolique (4), parce que, toute répandue qu'elle soit dans les régions les plus reculées de l'univers, elle garde, chez les peuples qui la composent, la chaîne d'or qui la rattache, sans rupture de continuité, au centre de la foi chrétienne, au foyer de l'autorité divine, à la Chaire du bienheureux Pierre, prince des Apôtres, premier pontife romain et vicaire de Jésus-Christ.

Là où sont ces propriétés, là est la vraie Eglise. Elles en sont l'indication sûre et vivante, le pur et éclatant reflet. Et plus ces notes distinctives resplendissent dans l'Eglise d'une nation quelconque, plus cette Eglise, sans cesser d'être elle-même, participe de la grandeur, de la vitalité et de la fécondité inépuisable de l'Eglise universelle.

Ce sera l'éternel honneur de l'Eglise de Québec et, avec elle, de l'Eglise canadienne tout entière, d'avoir été, dès le principe, placée et très solidement fixée sur les bases mêmes où Notre-Seigneur a établi sa grande œuvre sociale, et d'avoir pu, de bonne heure, se développer dans les conditions de la plus entière conformité avec les caractères de la sainte Eglise romaine.

<sup>(1)</sup> Ephes., IV, 5: « Unus Dominus, una fides, unum baptisma » ; Joan., x, 16: « Unum ovile et unus pastor. »

<sup>(2)</sup> Ephes., I, 3: « Christus dilexit Ecclesiam et seipsum tradidit pro ea ut illam sanctificaret.»

<sup>(3)</sup> Rom., I, 8: « I des vestra annuntiatur in universo mundo. »

<sup>(4)</sup> Joan., XX, 21: « Sicut misit me Pater, et ego mitto vos. »